

STENOGRAPHIE SUPERIEURE.

PAR A. P. BEAUCHEMIN. *Sténographe officiel.**(Pour les exemples, voir la huitième page)*

CONSONNES :

Les consonnes sont celles de Duployé, à l'exception de *ill* et *je* qui sont représentés par un *demi-IE* du même système Duployé. Cependant, toutes les consonnes seront de même longueur. (Voir exemple No 1).

REMARQUES SUR LES VOYELLES :

Il n'y a pas de voyelle dans le corps des mots, de sorte que *mouton* s'écrira ME-IE-ON ; *tâchons*, TE-CHE-ON ; *bol*, BE-IE, etc.

Toute voyelle initiale est exprimée par un point mis devant le signe sténographique, point que l'on peut appuyer dans la pratique. (Ex. No 7).

TRANSPOSITION DES CONSONNES :

LE, en deuxième consonne, se remplace par un crochet au commencement de la première consonne, à gauche de la consonne verticale, au-dessus de la consonne horizontale, et en dehors de la consonne courbe. (Ex. No 2).

RE, en deuxième consonne, se remplace par l'inverse du *le* ci-dessus, au commencement de la consonne première. (Ex. No 3).

PE et *BE*, en deuxième consonne, se retranchent en doublant la longueur de la consonne première. (Ex. No 4).

KE, *GUE*, *JE* et *CHE*, en deuxième consonne, se retranchent en mettant la première consonne au-dessus de la ligne visible ou imaginaire. (Ex. No 5).

FE et *VE*, en deuxième consonne, se retranchent en mettant la première consonne au-dessous de la ligne visible ou imaginaire. (Ex. No 6).

ME et *NE*, en deuxième consonne et dans le corps des mots, se remplacent par une grosse boucle ou cercle que l'on met avant la consonne qui les précède ; au commencement d'un mot sténographique cette boucle se met à droite de la verticale, en dessous de l'horizontale et en dedans de la courbe. (Ex. No 7).

TE et *DE*, en deuxième consonne, se remplacent par une grosse boucle avant la première, comme *me* et *ne*, en deuxième consonne, mais dans la position inverse de ces dernières. (Ex. No 8).

SE et *ZE*, en deuxième consonne, se remplacent par une petite boucle avant la première, boucle qui se met dans le même sens que celle de *te* et *de*. (Ex. No 9).

RE, en troisième consonne, se retranche lorsqu'il suit une consonne représentée par une boucle (petite ou grosse) avant la première, et on l'accentue en renforçant cette boucle. (Ex. No 10).

LE et *RE*, suivant *te* ou *de* dans le corps des mots, peuvent encore être représentés par un crochet qui sera le même pour les deux ; ce crochet se plaçant devant la consonne qui précède *te* et *re*. (Ex. No 11).

PE et *BE*, dans le corps des mots, se retranchent toujours en doublant la longueur de la consonne précédente, et s'ils sont suivis de la consonne muette *le*, cette dernière se retranche. (Ex. No 12).